

## Communiqué de presse

### ⇒ Le projet Très Haut Débit de l'Aude

Le projet de réseau d'initiative publique en THD de l'Aude est porté par le SYADEN (Syndicat Audois d'Énergies et du Numérique). Il est chargé de construire l'ensemble du réseau dans les zones géographiques de l'Aude où aucun opérateur privé n'a prévu d'investir, à l'exception donc des cœurs d'agglomérations de Carcassonne et de Narbonne. Il a pour objectif de desservir en haut débit de qualité 100% du territoire à l'horizon 2021, avec une desserte en fibre optique (FttH) jusque dans les habitations à 136 communes du département, correspondant à près de 100 000 foyers.

### ⇒ Un financement collectif

Ce déploiement, financé par l'ensemble des intercommunalités audoises dont la Communauté de Communes de la Montagne Noire, le Département, la Région, l'Etat et l'Europe est une étape importante pour la généralisation du THD sur le territoire.



### ⇒ Concrètement, qu'est-ce que ça signifie ?

C'est le groupement d'entreprises EIFFAGE, titulaire du marché public sur le secteur, notamment sur la commune de CUXAC CABARDES, qui va dans un premier temps effectuer les études de faisabilité sur le terrain et construire cette infrastructure dans un second temps.

La fibre, insensible aux perturbations électromagnétiques, va permettre une connexion internet ultra-rapide, des téléchargements en un rien de temps, une image télévisuelle haute définition et des usages simultanés d'appareils tout en gardant une connexion fluide. Tout ceci grâce à un débit de 150/200 Mbits/s (rapidité 5 à 10 fois l'ADSL).

### ⇒ Accès et commercialisation du service

L'exploitation du réseau très haut débit et l'animation commerciale du service ont été confiées, par convention de délégation de service public, à Emeraude THD groupe Altitude Infrastructure, en vue de permettre aux fournisseurs d'accès à internet (FAI) d'offrir des prestations aux entreprises audoises, services publics et particuliers dans les mêmes conditions tarifaires et de qualité que dans les zones denses françaises.

Une fois toutes les étapes terminées, les FAI démarcheront les futurs abonnés bénéficiaires du service. Les usagers pourront contractualiser les offres commerciales et autoriseront les opérateurs à effectuer les branchements optiques (raccordements) les concernant. Ces travaux de raccordements seront réalisés soit par le FAI lui-même soit par le fermier sur commande du FAI.

**A savoir :** Groupement de collectivités, le Syndicat Audois d'Énergies et du Numérique (SYADEN) est un syndicat mixte départemental en charge des services publics de l'énergie et des télécommunications dans l'Aude. Créé en Décembre 2010, le SYADEN regroupe le Conseil Départemental de l'Aude et l'ensemble des collectivités et intercommunalités audoises. Parmi ses missions : l'électrification, l'aide à l'éclairage public, la maîtrise de l'énergie dans les collectivités, l'achat d'énergie, les énergies renouvelables, le très haut débit, la téléphonie mobile, les bornes de recharge pour véhicules électriques. Rendez-vous sur [syaden.fr](http://syaden.fr)

# LES ÉTAPES DU DÉPLOIEMENT



## PRÉ-ÉTUDE

4 mois



## ÉTUDE D'EXÉCUTION

7 mois



## TRAVAUX

6 mois



## RÉCEPTION

1 mois



## MISE EN COMMERCIALISATION

6 mois



## BRANCHEMENT

1 mois

1

Relevé d'adresses  
Dimensionnement

2

Positionnement des NRO & SRO  
Recensement & mobilisation des infrastructures

3

Pose des NRO & SRO, transports  
Tirage et pose des câbles  
Tests et validations

4

Remise des ouvrages à l'exploitant

5

Réunions publiques & communication  
Commercialisation auprès des Fournisseurs d'Accès à Internet

6

Accès des clients au service